

*EDITO*, par Jean-François Berthelot,  
vice-président du RSP

*C'est l'automne, saison des semailles, des plantations, des bouturages et il nous faut choisir quels plants, graines mettre en terre.*

*Acte simple, mais engageant, car il préfigure le paysage, la nourriture, le monde de demain...*

*Sera-t-il varié ou uniforme, à qui profitera-t-il, sera-t-il robuste ou demandera-t-il de nombreux soins ?*

*Toutes ces pensées nous traversent et dessinent le visage de la terre de demain, c'est pour cela que nous choisirons la diversité, la variété, qui répondra à nos différents terrains savoir-faire, attentes.*

*Cette diversité, elle trouve sa source dans ce que l'on appelle : "les ressources phytogénétiques" que les paysans, jardiniers, ont maintenues vivantes jusqu'à nos jours et constituent notre histoire.*

*Cette histoire, notre histoire, est reconnue dans des traités internationaux (TIRPAA), signés par la France, et nous ouvre des droits...*

*Ce ne sont pas des intimidations (jusque dans les bureaux de notre siège social par ceux qui contrôlent le marché commercial des semences) qui nous feront croire que nous ne pouvons pas semer, échanger ces "ressources phytogénétiques" et qui changeront nos choix de plantation pour cet automne.*

*Nous sommes nombreux dans toute l'Europe à paysager nos terroirs avec la biodiversité, à maintenir des savoir-faire autour de l'histoire de ces plantes.*

*D'ailleurs fin juin 2009 nous nous réunirons sur une ferme pour échanger sur ce thème, une collection internationale de céréales à paille d'une grande partie de l'Europe sera l'occasion de montrer une biodiversité autour du blé, des paysans de nombreux pays viendront animer des ateliers de transformation pour partager leur savoir-faire, pains, pâtes...*

*Un point d'échange pour conforter les liens entre la paysannerie Européenne et Méditerranéenne s'entraider, écrire notre histoire.*

## LES BREVES

### **APPEL « Semons la biodiversité contre le fichage et la privatisation du vivant »**

Lors des conclusions du Grenelle de l'Environnement, Nicolas Sarkozy a promis la convocation d'un sommet international du gène et de la biodiversité. Dès le mois de mai, ses services ont annoncé la tenue de ce sommet le 28 octobre 2008 à l'Unesco à Paris, pour « lancer la réflexion sur la réévaluation des protocoles ou lignes directrices d'évaluation des risques sanitaires et environnementaux liés aux OGM cultivés et aux OGM dits pesticides ». Cet événement vient d'être reporté sine die. L'appel lancé début septembre pour dire non aux manipulations et au fichage génétique du vivant, oui aux droits des paysans et jardiniers de conserver, utiliser, élever, échanger et vendre leurs semences et leurs animaux a été très largement signé en France et en Europe. Malgré la tentative de la présidence française de le supprimer, le DEBAT PUBLIC AURA BIEN LIEU à Paris les 27 et 28 octobre 2008. Ainsi les organisations signataires de cet appel organise un COLLOQUE le lundi 27 octobre de 14 h à 18h, à Paris (Mairie du 2ème), suivie par une REUNION PUBLIQUE de 19h à 22h. Retrouvez et signez l'appel sur [www.semonslabiodiversite.org](http://www.semonslabiodiversite.org)

Premiers signataires : Réseau Semences Paysannes, Confédération Paysanne, Amis de la Terre, Faucheurs volontaires, Nature & Progrès, Fondation Sciences Citoyennes, Biocoop, FNAB, SAN - Seeds Action Network, l'association pour le Droit à la Souveraineté Alimentaire, Friends of the Earth Europe, FoE International, Ecological Society of the Philippines, Institut pour des alternatives sociales et écologiques, Réseaux citoyens de Saint-Etienne, Centro Internazionale Crocevia, Eco-Justice Europe, Adéquations, Verdi Ambiente e Società, Green foundation, Edmonds Intitute, Intelligence Verte, Minga, Women in Business Development Inc., Réseau Cohérence, Aspro-Pnpp, l'association du marché biologique de Pau, Bretagne commerce équitable nord-sud, CNOP Mali, Demeter France, UNAF, Agrisud International, Le mouvement de culture bio-dynamique, les Amis de la Terre Midi Pyrénées, Plataforma Transgènics Fora !, UNAB, Greenpeace, Red de Semillas "Resembrando e Intercambiando", Les Amis de la Terre Haute Savoie, Llavors d'ací, Collectif Anti-Ogm 31, Groupe de Recherche en Agriculture Biologique, MDRGF, Centre d'information sur l'environnement, Réseau Sortir du Nucléaire, Les Amis de la Terre Savoie, Bio Consom'acteurs, Forum Social Local 89, Ajupe, COPAGEN-Guinée, Collectif anti-ogm 95-78, ECVC, Collectif Stop-Ogm 74, FRAB Bretagne, COAG, Kokopelli, Pro-Anima, Les Amis de la Confédération paysanne, Combat-Monsanto, La terre en Héritage

### **les agriculteurs qui vendent leurs semences ou plants ne sont pas des délinquants**

Le Groupement National Interprofessionnel des Semences et Plants sollicite depuis quelques temps les communes pour faire la chasse aux producteurs de plants vendant leur production sur les marchés sans lui payer une cotisation. Dans une réponse envoyée aux Maires concernés, le Réseau Semences Paysannes dénonce cette tentative d'instrumentalisation des services publics communaux au profit de cette corporation d'entreprises privées. Les agriculteurs ont le droit d'écouler leur production sans changer de métier pour prendre un statut d'entreprise commerciale. La biodiversité cultivée n'est pas la propriété privée des semenciers qui ne font que l'enfermer dans leurs banques de gènes : elle ne sera sauvegardée que si elle reste accessible au plus grand nombre pour être cultivée et renouvelée dans les champs et dans les jardins. Le Réseau Semences Paysannes demande aux communes de respecter le vote des parlementaires qui reconnaît les droits des paysans de conserver, utiliser, échanger et valoriser la biodiversité qu'ils cultivent. Ce courrier est consultable sur [notre site](#), rubrique actualités.

# Bulletin de liaison du Réseau Semences Paysannes

## La biodiversité cultivée aura-t-elle le droit de sortir des boîtes de conserve

Après dix années de blocages procéduriers, la première directive européenne sur les « variétés de conservation » concernant les plantes agricoles a été publiée le 21 juin 2008 (2008/62/CE). Le gouvernement français a immédiatement transmis le dossier au Centre Technique Permanent des Semences, structure consultative largement dominée par l'industrie semencière. La diffusion de semences libres de droit n'est pas le souci principal de cette corporation qui vend des semences protégées par des Droits de Propriété Intellectuelle. En confiant à l'industrie la gestion de la conservation de la biodiversité dans les champs des paysans et le droit exclusif d'en diffuser les semences, le gouvernement renie les engagements pris au Grenelle de l'environnement en faveur de la biodiversité. En 1992, les gouvernements de la planète réunis à Rio de Janeiro ont signé une convention appelant à une mobilisation urgente pour sauver la diversité biologique. La biodiversité des plantes cultivées ne peut survivre provisoirement dans les banques de gènes où elle a été stockée que quelques années au prix d'efforts financiers que plus personne ne veut assumer. Elle ne peut se conserver durablement que si elle est cultivée dans les champs des paysans. Mais le catalogue destiné à favoriser le « progrès génétique » des variétés de l'industrie semencière l'a rendue illégale et elle a disparu au cours des cinquante dernières années. C'est pourquoi dès 1998, la Communauté Européenne proposait aux états membres de mettre en place des mesures spécifiques permettant la commercialisation des semences de variétés de conservation ou destinées à l'agriculture biologique. *Ce communiqué est consultable sur notre site, rubrique actualités.*

## Film « Sans terres et sans reproches »

Un voyage chez les paysans résistants du Quercy, au cœur du parc Naturel des Causses, à l'heure de la mondialisation, de l'industrialisation de l'agriculture et de la baisse du nombre d'installation agricole. Qui se cache derrière nos assiettes et qui s'installe ? Rencontres locales pour le constat d'une guerre mondiale... Un bon de souscription est en cours jusqu'en décembre 2008 (17 € frais de port compris, renseignements : Stéphanie 05 65 50 10 28 ou [atelierdesmuses@wanadoo.fr](mailto:atelierdesmuses@wanadoo.fr))

## PUBLICATIONS

### « Voyage autour des blés paysans »

126p. Prix 16 € + frais de port (3,30 € pour la France). Sur [www.semencespaysannes.org](http://www.semencespaysannes.org) ou à Cazalens, 81 600 Brens

## Film DVD : les semences modernes en question

Un film tiré du Séminaire : *Quelles plantes pour des agricultures paysannes : séminaire les méthodes de sélections* Jeudi 6 et Vendredi 7 décembre 2007 à l'ENITA de Lempdes Clermont-Ferrand organisé par le Réseau Semences Paysannes  
Durée 44 minutes. Prix : 7 € + frais de port (2,40 € pour la France)

## RENDEZ-VOUS

### 16 oct 2008, Cayriech (82); Produire ses semences maïs en agriculture biologique ou

**paysanne.** Formation organisée par l'ADEAR 82, en partenariat avec l'association Trefle. Intervention de Patrice Gaudin (technicien du programme de sélection participative à Agrobio Périgord) et d'Hélène Zaharia (Réseau Semences Paysannes).  
Renseignements : 05-63-93-57-46

### 17 oct 2008, Labastide-Rouairoux (81) Dixième fête des jardiniers du Parc - 15 h à 18h45.

La bourse d'échange présentera de nombreux stands et expositions sur les thèmes du jardinage, de la conservation des espèces de légumes et de fruits

### 18 oct 2008, Leigné sur Usseau (Vienne – 86), Fête des cueilleurs de biodiversité.

Contacts : ARDEAR : 05.49.51.03.13 -  
InPACT : 05.49.29.26.43

### 25 oct 2008, St Martial d'Artenset (24), Fête des cueilleurs volontaires,

Initiation à la sélection massale et cueillette festive de maïs population. Nombreuses animations et forums sur le thème de la biodiversité cultivée. Animations festives et grand concert en soirée.

### 27 octobre, Chateauneuf (73), Formation " Maïs population ", à partir des essais menés cette année chez plusieurs paysans, l'objectif de ces formations est de vous aider à réaliser vos propres sélections de maïs population chez Denis Novel

Gilles PEREAU ARDEAR Rhône-Alpes  
tel/fax : 04 72 41 79 22

*Bulletin bimestriel disponible  
gratuitement par internet et moyennant  
frais de copie et d'envoi (12 €/ an) par  
courrier*

Réseau Semences paysannes  
Cazalens, 81 600 BRENS  
[contact@semencespaysannes.org](mailto:contact@semencespaysannes.org)

*Ont participé à la rédaction de ce bulletin :  
Guy Kastler, Hélène Zaharia, Henri Meunier,  
Gilbert Froidevaux, Jean-François Berthelot*

## **Hybrides / populations : avantages et inconvénients**

Lorsque les hybrides arrivent en France dans les années 1950, quasiment tous les paysans abandonnent très vite leurs semences traditionnelles. En effet les avantages des semences hybrides sont nombreux : D'abord elles germent plus vite et se développent avec plus de vigueur, même en conditions difficiles (temps frais, couvert), à condition qu'elles trouvent ce dont elles ont besoin. L'eau et les matières nutritives normalement dans le sol ne suffisent plus. Irrigation et engrais immédiatement solubles deviennent nécessaires pour une meilleure productivité. En outre, les plantes se caractérisent par leur grande homogénéité. Donc même précocité et même taille, ce qui facilite la mécanisation de la récolte.

Du côté quantitativement mesurable, tout semble aller très bien... Madame la Marquise. La phase de croissance et de développement dans l'espace est comme dopée (eau, terre), permettant de grandes performances, du moins dans la première phase de la vie. Car il y en a une seconde, beaucoup plus discrète et qui nécessite du temps : celle de la maturation qui fait appel à la lumière et à la chaleur. Tout se passe lentement et mystérieusement dans le transfert des substances des racines et des feuilles, vers les fruits et les graines. Transformation de substances simples (nitrates...) en substances complexes (protéines, huiles, vitamines...) qui donnera la texture, l'arôme, la saveur, c'est à dire la valeur alimentaire et la qualité gustative. En Bresse, on a noté que s'il y avait deux champs voisins de maïs, l'un hybride et l'autre non, les senteurs n'étaient pas les mêmes et les oiseaux s'en prenaient d'abord au non hybride, comme s'ils choisissaient le meilleur.

Dans l'hybride, l'exagération du processus de croissance se réalise au détriment du processus de maturation. Il donne des produits en quelque sorte immatures, avec une plus grande teneur en eau, moins de consistance, une moins bonne conservation, un goût peut-être plus sucré mais moins savoureux, une plus faible teneur en molécules complexes et en sucres lents.

Dossier d'actualité

## **Faire revivre le maïs blanc de Bresse**

**Par Henri Meunier,  
D'après un article paru dans *La Racontotte***

*Un jour nous faisons goûter des gaudes à une grand-mère qui aujourd'hui aurait 100 ans et sûrs de la qualité de notre prestation culinaire, nous attendions son verdict qui finit par tomber : « Oui, elles sont bonnes vos gaudes, mais... pas tout à fait comme autrefois. Est-ce bien le même maïs ? » Et nous de penser naïvement que cette grand-mère était bien nostalgique de son jeune temps et que le maïs était toujours le maïs ! Or en 2007, une dizaine d'années plus tard, un lecteur de notre livre de 80 recettes de gaudes, du secteur de Louhans en Saône-et-Loire, nous demande si nous connaissons le maïs blanc de Bresse. Jamais entendu parlé, alors que nous travaillions autour du sujet depuis 15 ans ! Bien vite, nous allions découvrir le pot au roses. Loin d'une vieillerie locale sans intérêt, l'examen de la question montre qu'il s'agit en fait non seulement du maïs et des céréales en général, mais ni plus ni moins de l'avenir de l'alimentation de la planète, car les semences paysannes risquent de disparaître.*

### **LE MAÏS BRESSAN**

L'arrivée du maïs en Franche-Comté et en Bresse se situe au début du 17<sup>e</sup> siècle, en provenance d'Italie, ramené en Espagne (Séville) par Christophe Colomb en 1493. La date la plus ancienne repérée actuellement chez nous par les historiens est 1611 à Flacey-en-Bresse en Saône-et-Loire. Le maïs provient d'Amérique Centrale. Le plus vieil épi retrouvé est daté de 7000 ans et mesure 3 cm. Par culture et sélections, il est devenu la base de l'économie des Incas, Aztèques et Mayas. Celui de Bresse est une variété ancienne, appelée « maïs blanc » et en fait jaune très clair. En choisissant les plus beaux épis, les paysans bressans continuèrent eux aussi cette sélection, année après année, pour en faire une plante bien adaptée à leur sol argilo-calcaire sans arrosage. Ce maïs est donc un maïs spécifique. Il servait à la confection des fameuses gaudes et fit la renommée de la volaille de Bresse.

### **LES HYBRIDES**

Les premiers maïs hybrides sont américains. Ils arrivent en France en 1948. Comment créer un hybride ? Le sélectionneur cherche deux individus (ou deux populations) A & B, présentant chacun un intérêt que l'autre n'a pas, pour les réunir dans une nouvelle variété. A et B sont autofécondées pendant plusieurs générations pour obtenir 2 lignées pures. Puis A et B, plantes rendues chétives par ces autofécondations, sont croisées. On récolte sur A la semence AB de première génération, dite F1 (1<sup>o</sup> fécondation). C'est un hybride très vigoureux mais parfaitement instable. Si l'agriculteur le ressemait, il perdrait les avantages de productivité et d'homogénéité. Il doit donc racheter la semence chaque année.

# Bulletin de liaison du Réseau Semences Paysannes

## LES SEMENCES ANCIENNES

Revenons à notre maïs bressan. Au début du 21<sup>e</sup> siècle, on prend conscience de la valeur de l'attitude d'un certain Henri Bernard, paysan à Saint Usuge près de Louhans, aujourd'hui âgé de 78 ans. Il a toujours refusé les hybrides pour garder le maïs blanc de son terroir. Alors on va pouvoir replanter librement ces vieilles semences paysannes et goûter les gaudes et le poulet comme autrefois ? Eh bien, non. Trop beau pour être vrai. Vous ne connaissez pas la loi. Le maïs blanc de Bresse n'est pas inscrit au catalogue officiel des espèces et variétés, institué en 1932 et précisé en 1981. Mais qu'à cela ne tienne, il suffit de l'inscrire ! Pour cela, vous savez qu'il faut certifier la Distinction, l'Homogénéité et la Stabilité (DHS) de votre variété. Or, notre maïs blanc manque d'homogénéité. Quant au coût de l'inscription, il est tout simplement inabordable pour une variété en voie de disparition.

## UN DESASTRE annoncé

Tout le monde sait qu'à force de produire des plantes de plus en plus spécialisées, à durée de vie raccourcie et incapables de s'adapter à l'environnement, on a intérêt à conserver les vieilles variétés pour puiser à tout moment dans l'ancien matériel génétique et ainsi renouveler les variétés. Nul ne connaît l'avenir. Quelles seront les plantes capables de s'adapter aux changements climatiques de demain ? C'est pourquoi les Etats ont inventé des banques de gènes. Mais les gouvernements s'en retirent massivement pour laisser la place aux multinationales. La banque de Gasterleben en Saxe fait prendre des risques incontrôlés de pollution génétique aux vieilles variétés. Celle de Saint Petersburg, la plus grande du monde, n'a plus de quoi payer les factures d'électricité des chambres froides. Celle de France vient d'éliminer 700 variétés d'avoine, jugées sans intérêt. Celle de Hongrie met aux déchets 1000 variétés de poires.

## SEMER L'AVENIR

La biodiversité est l'aboutissement de centaines de millions d'années d'évolution. Comment laisser perdre un tel trésor, base même de notre alimentation future ? A travers le monde, les paysans se regroupent pour conserver leurs variétés traditionnelles. Au Bangladesh, des communautés de villages se déclarent « villages sans poison ». En Inde, des centaines de paysans créent leur banques de gènes locales. En Europe des initiatives sont lancées pour conserver d'anciennes variétés régionales : Dreschflegel, Arche Noah, Paysans Boulangers, Red de Semillas, Pro Specie Rara, ou Kokopelli. En 2003 le « Réseau Semences Paysannes » est fondé à Auzeville, près de Toulouse. En 2007, la 3<sup>ème</sup> rencontre Libérons la diversité à Halle en Allemagne, représentant 25 pays et 4 continents et se confronte avec la situation des banques de gènes. Les sélections s'appuient sur l'organisation des échanges. Des initiatives très concrètes peuvent également se prendre, pour permettre à beaucoup de conserver les variétés menacées. Des paysans, des jardiniers, des amateurs se déclarent prêts à conserver eux-mêmes les variétés menacées. Il suffit de mettre à leur disposition quelques grammes de semences pour semer 1 ou 2 m<sup>2</sup>.

## VIVE LE MAÏS BRESSAN

En octobre 2005, des bressans de la région de Louhans se regroupent pour sauver leur vieux maïs qu'ils viennent de retrouver d'extrême justesse. Ce patrimoine local adapté au pays et cultivé depuis des générations doit revivre. Face au rouleau compresseur de la mondialisation, une association créée 20 ans auparavant, s'y intéresse, HARMONIE, ENVIRONNEMENT, PROGRES.

Mais le problème en Bresse est que le maïs blanc est pratiquement en voie de disparition. Il faut d'abord reconstituer le stock pour penser à le planter. C'est ici que vous pouvez devenir semeur volontaire en plantant vous-mêmes des graines dans votre jardin. Vous les recevrez gratuitement par courrier (contre enveloppe timbrée à votre nom) en écrivant à :

Gilbert FROIDEVAUX  
gilbert.froidevaux@wanadoo.fr  
Long le Bief  
71500 SAINT USUGE

*Ne vous attendez pas forcément à des résultats spectaculaires. Ce maïs n'est pas un hybride. Vos grains seront peut-être fatigués génétiquement. La sélection est sans doute à reprendre...*

